

Procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du conseil de la Municipalité de la Paroisse de Saint-Christophe d'Arthabaska, tenue le 14 mai 2008 à 19h30 au Centre Administratif, sous la présidence de la mairesse, Madame Clémence Le May.

Sont présents : les conseillers :

Marcel Deneault  
Marcel Marchand  
Hugues Girouard  
Michel Larochelle  
Claude Michaud

et la directrice générale, Madame Francine Moreau.

Monsieur le conseiller Stéphane Bilodeau est absent.

### **Ouverture de la séance**

Madame la mairesse souhaite la bienvenue aux personnes présentes et après avoir constaté qu'il y a quorum, ouvre l'assemblée après la prière d'usage.

Cette séance est tenue suite à la réquisition de Madame Clémence Le May, mairesse et qu'un avis de convocation a été remis de main à main aux personnes concernées, vendredi le 9 mai 2008 entre 16 et 17 heures.

### **ORDRE DU JOUR**

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Dépôt d'une demande relativement à des travaux d'infrastructure et de structure de rue situés sur la partie du lot 12 de cadastre du Village d'Arthabaskaville
3. Période de questions.
4. Clôture de la séance

2008-05-078

#### **Adoption de l'ordre du jour**

Sur proposition du conseiller Marcel Marchand, appuyée par le conseiller Michel Larochelle, il est unanimement résolu que l'ordre du jour ci-avant décrit soit adopté tel que présenté.

Adopté.

2008-05-079

#### **Dépôt d'une demande** relativement à des travaux d'infrastructure et de structure de rue situés sur la partie du lot 12 du cadastre du Village d'Arthabaskaville

Une demande est déposée au Conseil concernant des travaux d'infrastructure et de structure de rue situés la partie du lot 12 du cadastre du Village d'Arthabaskaville sur une longueur de 1 550 mètres.

Les membres du Conseil ont étudié cette demande afin de s'assurer que le projet est conforme aux plans et règlements d'urbanisme.

En conséquence, sur proposition du conseiller Michel Larochelle, appuyée par le conseiller Marcel Deneault, il est résolu à l'unanimité;

Que la Municipalité de St-Christophe d'Arthabaska approuve la demande concernant les travaux d'infrastructure et de structure de rue situés sur une partie du lot 12 du cadastre du Village d'Arthabaskaville sur une longueur de 1 550 mètres, tel que montré au plan et devis numéro 95QZ-001 faits par Teknika HBA inc.;

Que le Conseil autorise la rédaction de l'entente à intervenir entre la Compagnie 9186-5683 Québec inc., requérante, et la municipalité conformément aux dispositions de l'article 145.23 de la Loi sur l'Aménagement et l'Urbanisme.

Que le Conseil autorise la mairesse, Clémence Le May, et la secrétaire-trésorière, Francine Moreau, à signer la dite entente pour et au nom de la municipalité.

Adopté.

Période de questions

Aucune question n'est posée aux membres du conseil.

2008-05-080

Clôture de la séance

Sur proposition du conseiller Hugues Girouard, appuyée par le conseiller Claude Michaud, il est résolu que la séance soit close.

Adopté.

---

Clémence Le May,  
Mairesse

---

Francine Moreau,  
Secrétaire-trésorière

